

Site classé

Date de protection : 28 oct. 1926 ~ Superficie : site ponctuel

# Le Platane d'Orient

Bar-le-Duc

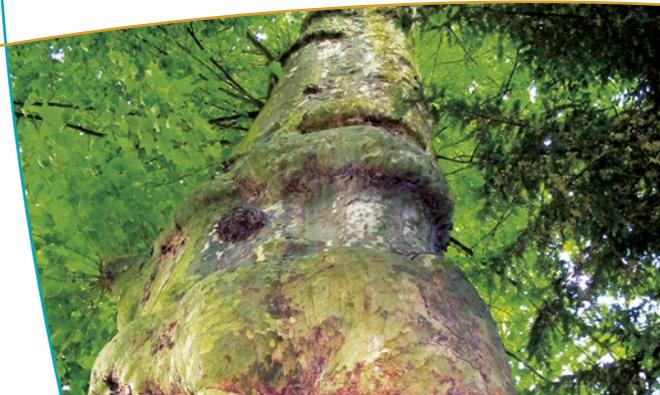
Le platane se situe dans le jardin de la Préfecture.



Il s'agit d'un arbre remarquable, non seulement par l'ampleur de sa circonférence (6 m. environ à hauteur d'homme), mais encore par la puissance de sa tige, l'envergure de sa vaste cime et sa hauteur totale qui atteint une trentaine de mètres. Dans le jardin, il est entouré de marronniers et on ne se rend bien compte de sa hauteur que depuis l'esplanade du château de la ville haute.



Le platane dans le jardin de la préfecture



Vue sur le tronc du platane

Critères de classement

→ Artistique

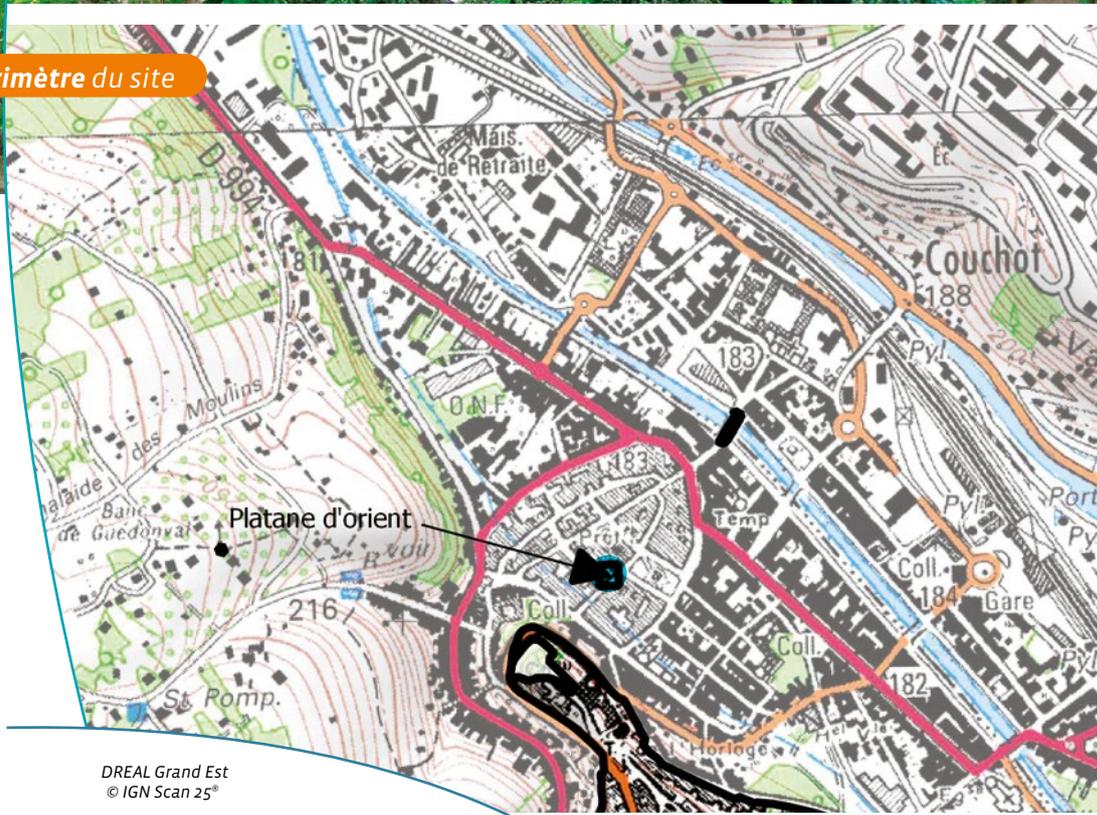


# Le Platane d'Orient



## Périmètre du site

- 1 ~ Le platane depuis le balcon de la préfecture
- 2 ~ Le platane depuis la rue Jean Errard
- 3 ~ Tronc du platane



## Inventaires - Autres mesures de protection

→ Au titre de monuments Historiques, une partie du bâtiment de la préfecture attenant au jardin est classée.

## Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact [sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr) - 03 87 62 01 63